

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 92 (1983)
Heft: 3

Anhang: Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

15 avril 1983

Numéro 105

La Croix-Rouge suisse – hier, aujourd'hui, demain

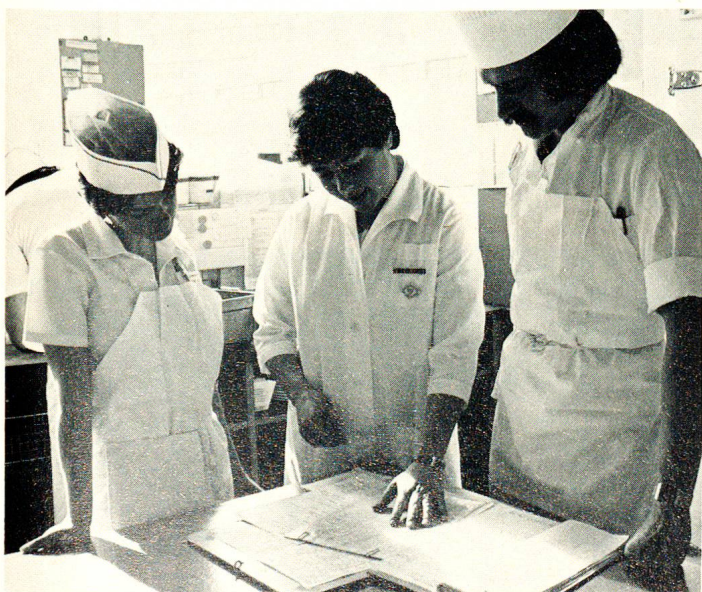
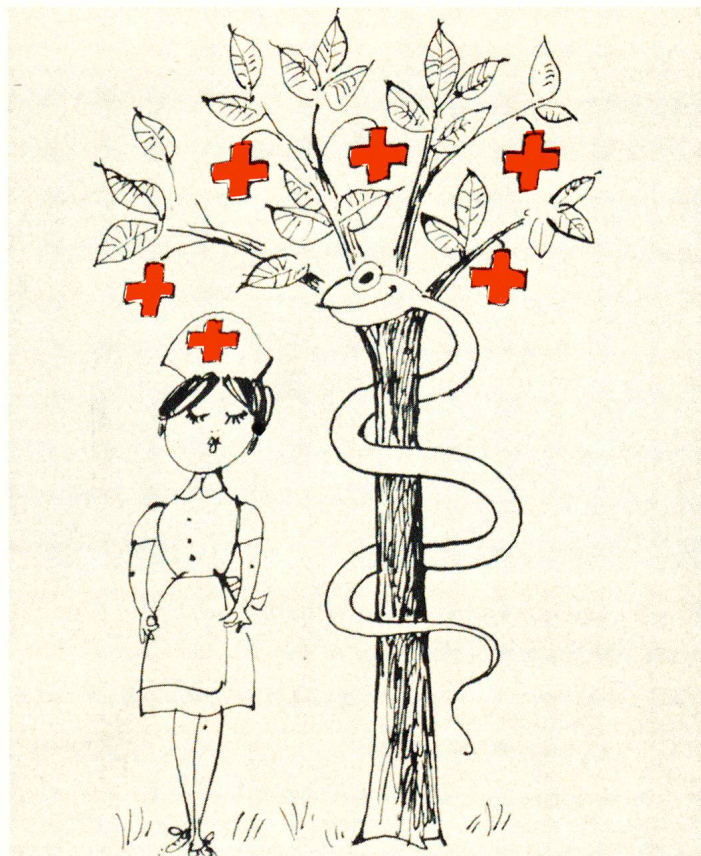
A l'échelle nationale

Bonne cote pour les professions de la santé

1450 élèves admis en 1981 dans une école d'infirmières et d'infirmiers en soins généraux: le chiffre le plus élevé qui ait jamais été enregistré! C'est ce que laisse apparaître la statistique publiée à fin 1982 par la Croix-Rouge suisse qui régleme et surveille la formation de dix professions de la santé. Egalement en augmentation le nombre des entrées (1203) dans les écoles d'infirmières et d'infirmiers-assistants/tes CC CRS. Seules les écoles de laborantines et laborantins médicaux et les écoles d'infirmières et d'infirmiers en soins psychiatriques ont enregistré un léger recul du nombre des admissions.

Fait intéressant: les 8574 contrats de formation qui étaient en vigueur en 1982 placent les professions soignantes et paramédicales contrôlées par la CRS au troisième rang des formations attirant les jeunes filles: les métiers les plus prisés étant ceux d'employée de commerce (23869) et de vendeuse (14207). Celui de coiffeuse (5602) occupe le quatrième rang.

La statistique de la CRS concernant les centres de formation pour les professions soignantes reconnues fait en outre ressortir que la proportion des abandons en cours d'études est en nette régression et que le taux d'occupation des écoles est très satisfaisant.



Dietéticiennes:

leur formation désormais reconnue par la CRS

La formation de diététicienne figure désormais au nombre des professions soignantes, médico-techniques et médico-thérapeutiques reconnues par la CRS. C'est en 1977 déjà que la Conférence des directeurs cantonaux des affaires sanitaires a chargé la CRS de réglementer, surveiller et encourager la formation professionnelle des diététiciennes, formation qui s'étend sur trois ans et aboutit à l'obtention d'un diplôme. Il existe des écoles à Berne, Zurich et Genève et à ce jour on dénombre en Suisse quelque 300 diététiciennes et diététiciens dont la tâche consiste à établir, en collaboration avec les médecins, le programme alimentaire convenant aux patients, à déterminer les menus individuels, à superviser la préparation des repas, et à renseigner et conseiller les malades et leur entourage. Les diététiciennes ont par ailleurs un rôle de plus en plus important à jouer dans les secteurs de la santé publique et de la médecine préventive.

Les années passent, la tradition demeure

La plus sympathique de toutes les ventes de bienfaisance se déroulant sur la voie publique, celle du «Mimosa du Bonheur» a eu lieu pour la 35^e fois le 29 janvier dernier. 16 tonnes de fleurs ont embaumé ce jour-là les rues de Suisse romande où 4000 points de vente avaient été prévus, ainsi que celles de certaines localités de Suisse alémanique qui, depuis quelques années, se sont associées à l'opération.

Rappelons que les recettes provenant de cette vente, dont les débuts remontent à l'immédiat après-guerre, sont utilisées pour des activités menées au bénéfice d'enfants et d'adolescents de condition modeste ou de santé précaire.



Pour tous les goûts, pour tous les âges, pour toutes les classes...

C'est également dans les locaux de la Centrale du matériel que fonctionne, trois fois par semaine et cela depuis maintenant quatre ans, la «Boutique Croix-Rouge» qui constitue une appréciable source de revenus pour la CRS puisque, bon an mal an, elle rapporte quelque 2500 à 3000 francs par jour d'ouverture, soit au bas mot près de 30000 francs par mois.

Côté marchandises, on y trouve de tout, à des prix imbattables: vêtements neufs ou usagés, chaussures, «puces» de tout genre, jouets, etc. Côté chalands, on y rencontre également de tout: anciens réfugiés désireux de faire parvenir des colis de vêtements à leurs familles dans les pays de l'Est, saisonniers préparant leur retour en pays, «dames-bien» à la recherche de la robe de cocktail de grande maison, jeunes appréciant les nippes rétro, personnes âgées et isolées ayant simplement besoin de contact humain, frippiers-revendeurs, sans oublier ceux qui sont là à chaque fois, qui restent des heures à chercher mais qui n'achètent jamais... et quelques maniaques tel celui qui n'est amateur que de sous-vêtements féminins... Les vendeuses volontaires qui «tiennent» la boutique disent encore qu'il y a les clients soigneux qui remettent tout en place et ceux après le passage desquels les étalages sont devenus de véritables champs de bataille!

Mais une chose est certaine: tout objet, mais vraiment tout objet trouve preneur: de la vieille boîte vide à la tasse dépareillée!



Un pivot de l'aide matérielle de la CRS – sa Centrale du matériel

On ne chôme pas dans les vastes locaux de cet important «satellite» du Secrétariat central de la CRS qu'est sa Centrale du matériel de Wabern. Jour après jour, on y réceptionne des dons en nature, on procède à des triages, on emballe, on y effectue des achats importants de matériels de secours divers destinés aux opérations d'entraide internationales, on y prépare des expéditions à destination de la Suisse et de l'étranger, on y fournit des vêtements à des réfugiés, on y gère le matériel de cours utilisé par les sections: une énumération de tâches qui ne saurait être exhaustive.

A titre d'exemple, citons quelques chiffres: en 1982, la Centrale du matériel a procédé à pas moins de 332 envois (1730 tonnes) d'une valeur totale de 10 millions et demi de francs.





A l'échelle régionale

Morges-Aubonne Deux en une

Elles étaient 72. Elles ne seront plus que 71. Nous parlons des sections régionales et locales de la CRS qui, quels que soient cependant leur nombre et leur importance territoriale, recouvrent l'ensemble du pays.

Les deux sections voisines de Morges et d'Aubonne ont, en effet, pris la décision de fusionner et de ne plus former désormais qu'une seule section: celle de Morges-Aubonne, cela dans le but de renforcer l'efficacité de la Croix-Rouge dans leur rayon d'activité, soit en l'occurrence dans toutes les communes des districts de Morges et d'Aubonne.

La nouvelle section aura son siège à Morges, soit au domicile de son secrétariat. Son comité, composé de 22 membres, est placé sous la présidence de M^{me} Françoise Ferracina.

Bestätigung	Attestation
Baby-sitting	Baby-sitting
Kurs des Schweizerischen Roten Kreuzes	Cours de la Croix-Rouge suisse
Name: _____	Nom: _____
Vorname: _____	Prénom: _____
hat am Kurs «Baby-sitting» teilgenommen:	a participé au cours de «Baby-sitting»:
vom _____ bis _____	du _____ au _____
in _____	à _____
Kurslehrer/in: _____	Monitrice: _____

Lugano

Italie du Sud: aide aux victimes du tremblement de terre de 1980

La section de Lugano de la CRS a remis une contribution en espèces au centre médico-social de Sala Consilina, localité de la région de Salerne qui fut gravement touchée par le tremblement de terre de 1980, pour lui permettre d'acquérir un mini-bus destiné au transport de handicapés suivant un traitement ambulatoire au centre.

Un troisième autocar pour handicapés: bientôt une réalité

«Contact» No 98 y faisait allusion, précisant que son financement était d'ores et déjà assuré par la Chaîne du Bonheur et annonçant sa mise en service présumée pour 1983, donc pour bientôt...

Ce troisième autocar pour handicapés de la CRS, qui sera stationné en Suisse romande, permettra, du moins l'espère-t-on, de répondre à toutes les demandes qui jusqu'ici ne pouvaient malheureusement pas être satisfaites. Rappelons que le premier «Car de l'Amitié», un don de la jeunesse scolaire du pays à la CRS à l'occasion de son centenaire, avait fait sa sortie inaugurale en juin 1965: un événement... Un événement qui dès lors s'est répété des milliers de fois pour la plus grande joie des quelque 8000 passagers, handicapés de tout âge, qui chaque année peuvent ainsi vivre quelques belles et inoubliables heures d'évasion, à bord des deux et bientôt trois autocars qui leur sont destinés.

STATUTS

de la Section MORGES AUBONNE de la Croix-Rouge suisse

I. DISPOSITIONS GENERALES

Art. 1

Sous le nom "Section Morges-Aubonne de la Croix-Rouge suisse" désignée ci-après par "Section", il est constitué une association organisée corporativement au sens des art. 60 et ss. du Code civil suisse.

Son siège est au domicile de son secrétariat et sa circonscription comprend les communes des districts de Morges et d'Aubonne. Elle est adaptée à la zone sanitaire II.

Art. 2

La Section fait partie de la Croix-Rouge suisse en qualité de membre actif au sens des art. 15 et 17 des statuts centraux.

Elle se reconnaît liée par les dits et prend les engagements qui en découlent, tels qu'ils sont stipulés à l'art. 20.

Ses droits sont précisés à l'art. 19 des dits statuts centraux.

Bâle-Ville

Plus de 200 Baby-sitters!

La section Croix-Rouge de Bâle-Ville, qui organise régulièrement des cours de Baby-sitting depuis 1980, dispose d'ores et déjà d'un «contingent» de plus de 200 jeunes Baby-sitters âgés de 14 à 17 ans, ayant suivi le cours de la CRS, et envisage l'ouverture, ce printemps, d'un service de placement auquel les parents d'enfants en bas âge pourront faire appel en cas de besoin. Le cours de Baby-sitting de la CRS comporte dix heures d'enseignement, à l'issue desquelles les participants reçoivent une attestation les habilitant à se prévaloir d'une formation.



A l'échelle internationale

La Croix-Rouge suisse présente en Asie du Sud-Est

Les opérations d'entraide entreprises en Asie du Sud-Est par la CRS représentent une part importante de son activité internationale. Il s'agit en l'occurrence de programmes médicaux qui sont financés par des contributions de la Confédération et des dons de particuliers. Quatre pays bénéficient de cette aide: le Laos, le Cambodge, la Thaïlande et le Vietnam.

*

Dans ce dernier pays, la CRS soutient notamment l'hôpital pour enfants construit par ses soins à Da-Nang et a participé à l'installation de deux polycliniques rurales. Tout récemment, elle a entrepris l'agrandissement du centre pour enfants handicapés de Thy An (photo ci-dessous).

*

Au Laos, où elle avait été active entre 1970 et 1975 déjà, la CRS a conclu un accord, en 1979, avec les autorités sanitaires du pays qui envisageaient de procéder à une rénovation de l'hôpital provincial de Luang Prabang et à la construction d'un service de pédiatrie et d'une maternité. Un autre projet concerne la construction et l'installation de deux centres de santé.

*

Désireuse de venir en aide à la population civile nécessiteuse, la CRS était déjà présente au Cambodge à l'époque des combats des années septante. Depuis l'été 1981, la CRS soutient l'hôpital de Kompong Cham. Le but de cette aide – mise à disposition de personnel et fourniture de matériel – est de reconstituer les structures de l'assistance médicale.



Les médecins cambodgiens actuellement en voie de formation remplaceront dès 1983 le personnel soignant qui, actuellement, exerce pratiquement les fonctions de médecins.

*

En Thaïlande, l'arrivée massive de plus de 300 000 Laotiens, Vietnamiens et Cambodgiens a entraîné, sur le plan de l'assistance médicale, des besoins tels que les structures en place n'étaient plus à même de faire face à la situation. Au début de 1978, la CRS a donc délégué en Thaïlande une équipe ophtalmologique qui prodiguait des soins tant aux réfugiés qu'à la population thaïlandaise. En 1979, la CRS a en outre mis en place un programme de détection des malades tuberculeux et de médecine dentaire. Ce programme sera poursuivi jusqu'en été 1983, époque à laquelle la situation devra faire l'objet d'un réexamen.

«Savoir agir»: thème de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge



Cette Journée est célébrée le 8 mai – jour anniversaire de la naissance d'Henry Dunant – par la plupart des 130 Sociétés nationales de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge existant à ce jour dans le monde. Chaque année son emblème et son thème différent, de manière à offrir aux Sociétés de Croix-Rouge un support leur permettant de mettre tour à tour l'accent sur les divers aspects de leur activité.

Cette année, la Journée mondiale de la Croix-Rouge sera célébrée pour la 37^e fois. C'est en 1947, en effet, que la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge en lança l'idée, en s'inspirant de l'initiative prise après la Première Guerre mondiale par la Croix-Rouge tchécoslovaque qui, le 8 mai, avait institué la «Trêve de la Croix-Rouge», sorte de «Trêve de Dieu» des temps modernes.

Photos: CRS M. Hofer; A. Wenger; J. Christe; section CRS Lugano

Paraît 8 fois par an – Rédaction: CRS, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne, téléphone 031 66 71 11.